

Recyclage - Préparation à l'habilitation électrique Travaux Simples- Personnel non-électricien

Public concerné :

Toutes personnes ayant à réaliser des petits travaux d'ordre électrique (Remplacement de prises, de luminaires en basse tension...) ou des manoeuvres d'exploitation (réarmement de relais, réglage d'équipements électriques...) en basse tension.

Prérequis :

Avoir participé à la formation initiale. Préconisation de 3 ans.

Objectifs :

Être capable de respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des manoeuvres et des interventions élémentaires en basse tension.

Savoir identifier les différents types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain .

Savoir se protéger lors des interventions.

Être capable de mettre en oeuvre les procédures de remplacement, de raccordement et de manoeuvres en basse tension.

Sanction :

Résultats attendus à l'issue de la formation :

- Réaliser en toute sécurité des manoeuvres et interventions électriques simples.

Modalité d'obtention :

- Délivrance d'une attestation et d'un avis d'habilitation.

Durée de validité : 3 ans.

Contenu de la formation :

Module Tronc commun:

- ▶ Distinguer les grandeurs électriques
- ▶ Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain
- ▶ Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
- ▶ Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.
- ▶ Citer les ZONES D'ENVIRONNEMENT et donner leurs limites.
- ▶ Identifier les limites et les zones d'environnement.
- ▶ Décrire le principe d'une habilitation.
- ▶ Donner la définition des symboles d'habilitation.
- ▶ Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.
- ▶ Lister les prescriptions associées aux zones de travail.
- ▶ Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- ▶ Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés.
- ▶ Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement et s'assurer de la bonne mise en oeuvre de son matériel et de ses outils.
- ▶ Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel
- ▶ Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique
- ▶ Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

Module Exécutants de travaux d'ordre non électrique H0:

- ▶ Nommer les acteurs concernés par les travaux
- ▶ Nommer les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, Zone de travail, etc.)
- ▶ Repérer la zone de travail qui lui a été définie
- ▶ Appliquer les prescriptions
- ▶ Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

Module BE Manoeuvre:

- ▶ Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement.
- ▶ Identifier les matériels électriques objet des manoeuvres.
- ▶ Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- ▶ Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.

Recyclage - Préparation à
l'habilitation électrique
Travaux Simples- Personnel
non- électricien

Recyclage - Préparation à l'habilitation électrique Travaux Simples- Personnel non-électricien

(suite)

- ▶ Citer les limites de l'habilitation BE Manoeuvre.
- ▶ Nommer les informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique ou au chargé de consignation.
- ▶ Identifier le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation et échanger les informations nécessaires.
- ▶ Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation.
- ▶ Rendre compte de son activité.
- ▶ Énoncer les instructions de sécurité spécifiques aux manoeuvres.

Module BS :

- ▶ Respecter et faire respecter les instructions de sécurité.
- ▶ Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée
- ▶ Citer les limites de l'Habilitation BS (Autorisation et interdits, etc.).
- ▶ Nommer les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique.
- ▶ Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires.
- ▶ Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique.
- ▶ Rendre compte de son activité.
- ▶ Énoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tensions BT et TBT.

Méthodes d'intervention :

- Vidéos, présentation didactique multimédia, échantillons de composants électriques à but pédagogique.
- En INTRA : Mise en application sur les installations électriques BT du client ou sur coffret pédagogique du formateur le cas échéant.
- En INTER : Mise en application sur les installations électriques pédagogiques BT du centre de formation.

Recyclage - Préparation à
l'habilitation électrique
Travaux Simples- Personnel
non- électricien